



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

TGV

Question écrite n° 96152

Texte de la question

M. Louis Cosyns interroge M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur l'avenir de l'expérimentation TGV sur la ligne reliant Brive à Lille, qui dessert en région Centre les gares de Châteauroux, Vierzon et Les Aubrais. En effet, l'échéance initiale des trois ans arrive à son terme et les usagers de cette ligne s'inquiètent de sa pérennité. La remise en question d'un service, qui a progressivement trouvé sa clientèle, serait dommageable pour le dynamisme de la région, aussi bien en termes de desserte du territoire que de compétitivité économique. Aussi, il lui demande bien vouloir lui indiquer si cette expérimentation sera pérennisée.

Texte de la réponse

L'offre TGV expérimentale Lille-Brive a été lancée en fin d'année 2007 afin d'évaluer la pertinence de liaisons directes, longue distance, des régions Centre et Limousin vers les pôles de Marne-la-Vallée, Roissy et Lille, en complément de l'offre Paris-Limoges-Toulouse. À l'issue de ces trois années, le taux d'occupation moyen de ce train est inférieur à 50 % sur le tronçon le plus chargé. Environ un tiers de clients voyagent du Centre et du Limousin vers le Nord. Cette moyenne recouvre une forte disparité entre la faible fréquentation de ces trains en semaine, du mardi au jeudi, et la fréquentation en période « élargie » des voyages de week-ends, du vendredi au lundi. La fréquentation en fin de semaine est en effet près de deux fois supérieure à celle du milieu de la semaine. À l'issue de la première année d'expérimentation, le déficit était deux fois supérieur à la prévision. La SNCF a financé à elle seule 70 % du déficit de l'offre pendant ces trois années d'expérimentation. Les deux régions Centre et Limousin et la SNCF ont donc décidé de proposer à partir du 12 décembre un aller-retour sur quatre jours de la semaine. Cette nouvelle offre répond à la fois à l'attente principale de la clientèle et au souci de bonne gestion, indispensable pour ancrer les dessertes dans la durée. Chaque financeur prendra en charge un tiers du déficit dans le cadre d'une nouvelle convention de trois années pleines. Le TGV Brive-Lille circule donc désormais les lundis, vendredis, samedis et dimanches hors été et tous les jours en été. Le TGV Lille-Brive circule les jeudis, vendredis, samedis et dimanches hors été et tous les jours en été. La SNCF continue de promouvoir cette destination et accompagne la nouvelle offre avec, dès la période de Noël, 3 300 places disponibles au tarif Prem's pour les clients du TGV Brive-Lille, soit près de cinq fois plus que l'année dernière. La desserte classique Paris-Limoges-Toulouse réalisée en trains TéoZ est quant à elle pérennisée par le contrat entre l'État et la SNCF pour l'exploitation des trains d'équilibre du territoire, signé le 13 décembre 2010.

Données clés

Auteur : [M. Louis Cosyns](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96152

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2010, page 13481

Réponse publiée le : 15 février 2011, page 1568